

LA FABRIQUE MONSCOBAR

La coopération au service de la transition

En 2020 pendant le Covid, nous nous sommes regroupés avec quelques amis acteur.ices des Tiers-Lieux et des Communs, pour répondre à l'**AMI** (Appel à Manifestation d'intérêts) **FABRIQUE DE TERRITOIRE** lancé par l'**ANCT** (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires). Cet AMI avait pour vocation de financer 300 Fabriques de territoire à hauteur de 150 000€ sur 3 ans.

En nous concertant, nous avons préféré, dans une logique de Communs, y répondre collectivement afin de flécher les financements vers des solutions qui permettent de consolider des ressources accessibles à tous, plutôt que de faire entrer nos Lieux en concurrence.

En effet, notre vrai **besoin Commun** se situait au niveau des Ressources et des Outils.

Par exemple, nos 3 lieux manquaient d'un logiciel pour gérer les réservations de salle de réunion, pour facturer les abonnements au coworking, ou encore d'un outil pour rendre tangible les contributions aux projets collectifs.

Aussi, nous avons décidé de nous regrouper en un **consortium de 3 lieux (Baraka à Roubaix, La Coroutine à Lille et Mons Fabrica à Mons-en-Barœul)** et de "hacker" cet AMI. Notre intention était de flécher les financements sur la consolidation de plusieurs ressources communes plutôt que sur un seul de nos lieux.

C'est cette philosophie que nous avons suivie pendant les 3 années du programme, et que nous vous racontons dans les pages suivantes, afin de partager notre conviction qu'il est parfois préférable de flécher les financements publics sur les Ressources utiles à plusieurs lieux, plutôt que sur un seul (dans un contexte où les lieux sont déjà matures et bien implantés).

Personnes embarquées dans le projet MONSCOBAR :

Charlotte FILBIEN : Urbanisme, économie de la coopération | Benoît DE HAAS : Accompagnement à l'animation d'un commun et intelligence collective | Antoine JANNIN : Tiers-lieux, gestion de projet et innovation | Antoine MAAS : Accompagnement à l'intégration DOKOS | Claire-Marie MERIAUX : Contributrice aux Communs, Coordinatrice du Budget Collectif | Simon SARAZIN : Contributeur aux Communs | Pierre WOLF : Processus d'intelligence collective et modèles économiques.

et toutes celles et ceux qui ont travaillé au développement et déploiement des ressources et projets embarqués.
dèles économiques |

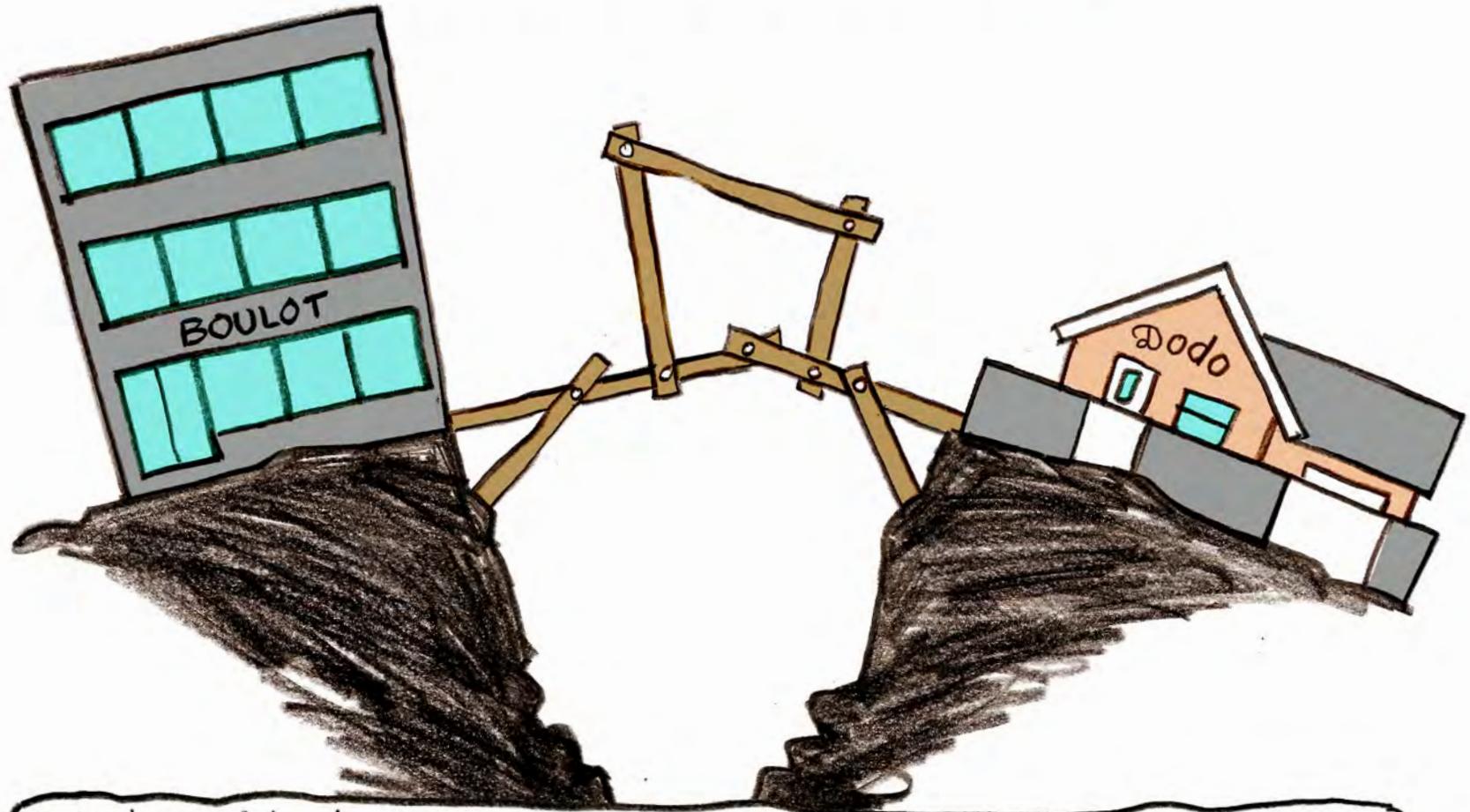
et toutes celles et ceux qui ont travaillé au développement et déploiement des ressources et *projets embarqués*.



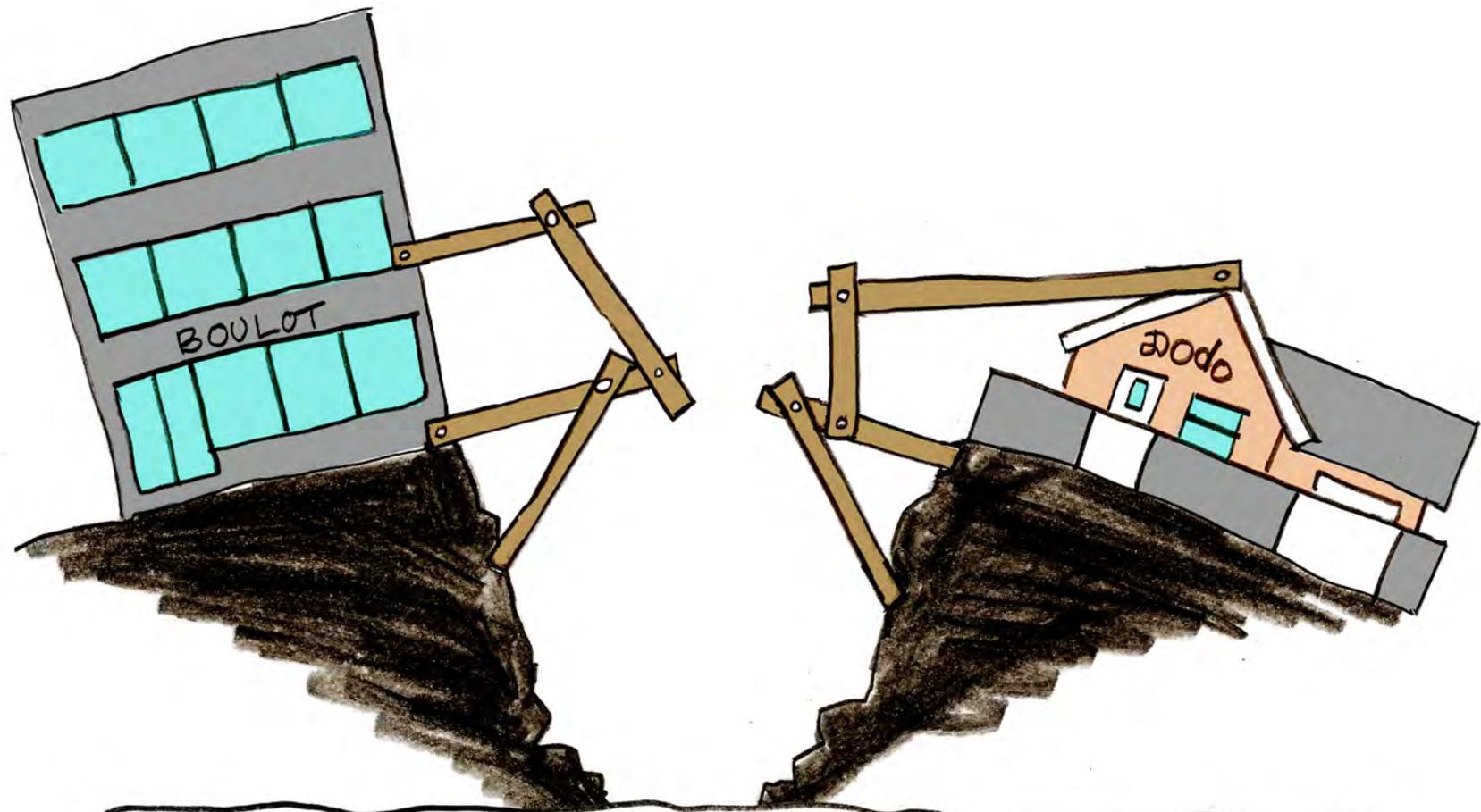


Ces dernières années, des Tiers-Lieux ont écloés un peu partout en France, la plupart du temps au sein de sites industriels délaissés

Mais au fait, c'est quoi un tiers-lieu ?

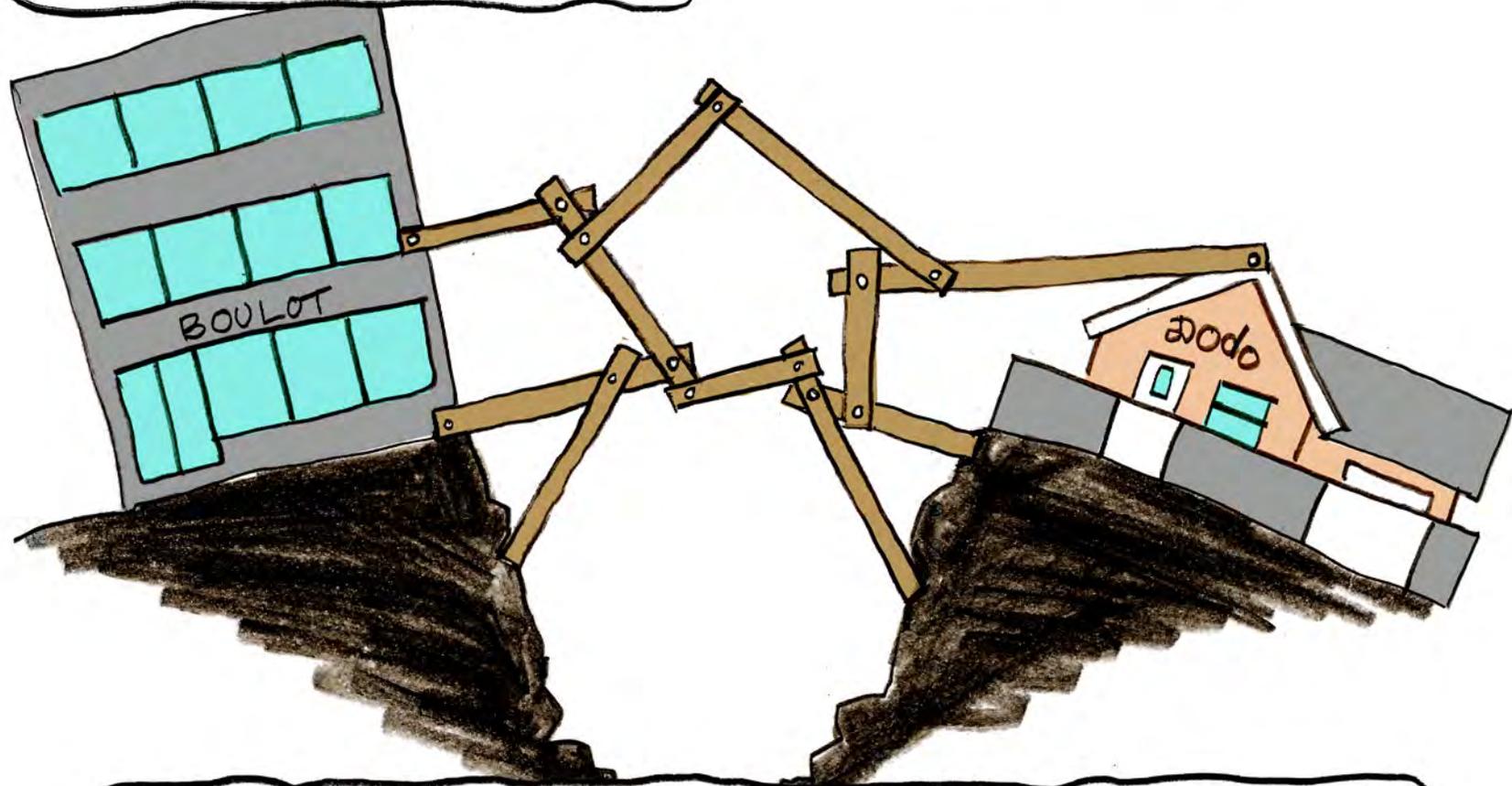


A la base (et selon WIKIPEDIA), c'est un lieu de sociabilité qui n'est ni la maison ni le travail. Un "troisième" lieu qu'on imagine convivial et ouvert. L'endroit où échapper un temps au stress du boulot comme au repli sur soi du logis contemporain.



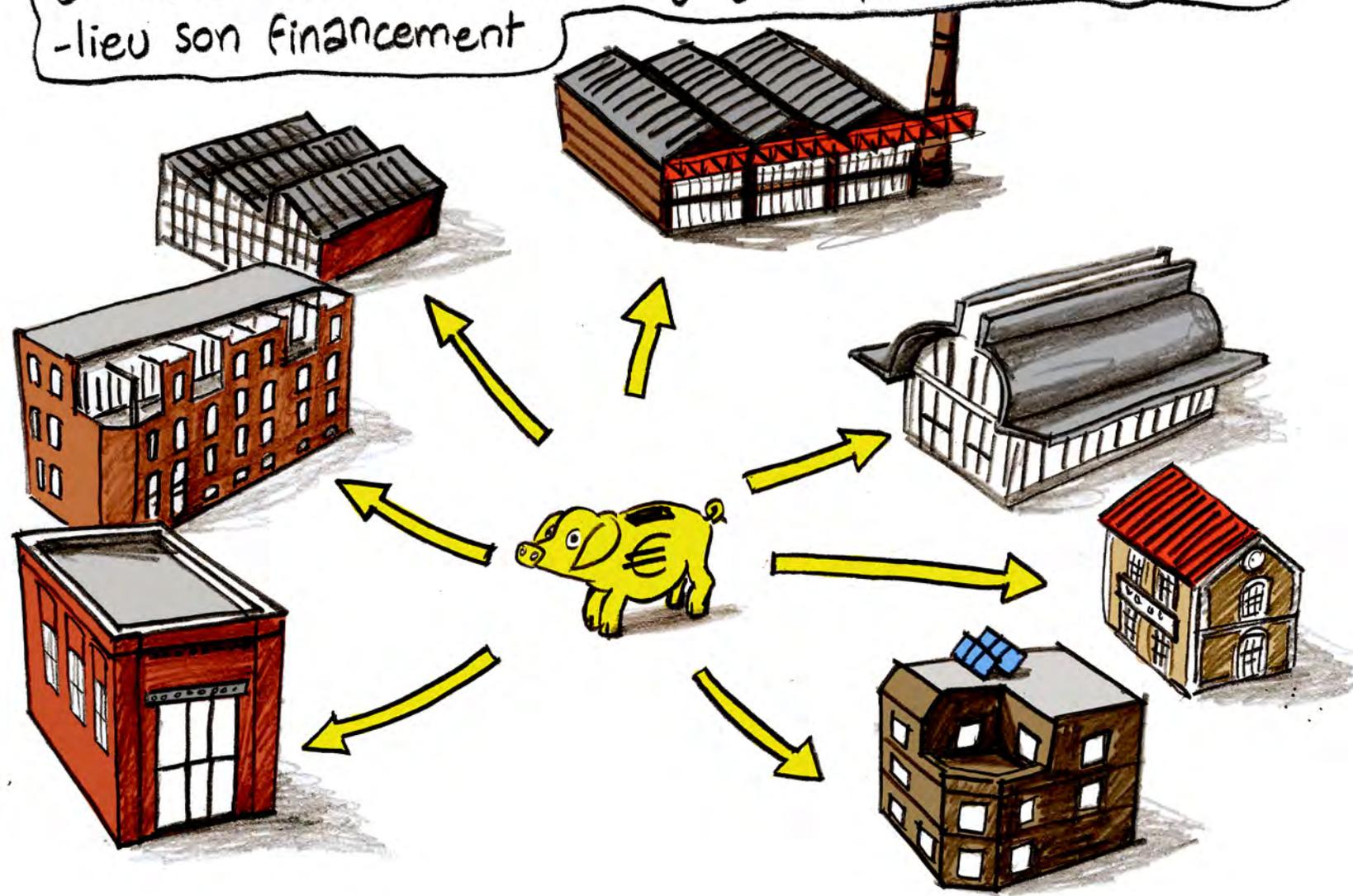
Dans les faits, la nécessité d'un modèle économique viable peut contrarier l'utopie initiale: si certains tiers-lieux finissent par ressembler au monde de l'entreprise, d'autres peinent à s'ouvrir à un public large et socialement diversifié

Dans l'imaginaire collectif, les tiers-lieux restent toutefois associés à la philosophie des "communs", dont le leitmotiv est la recherche de mutualisation et de partage (des savoirs, des infrastructures, des outils et des moyens)



Concrètement, cela se traduit par la promotion de la "culture du libre", comme les logiciels libres

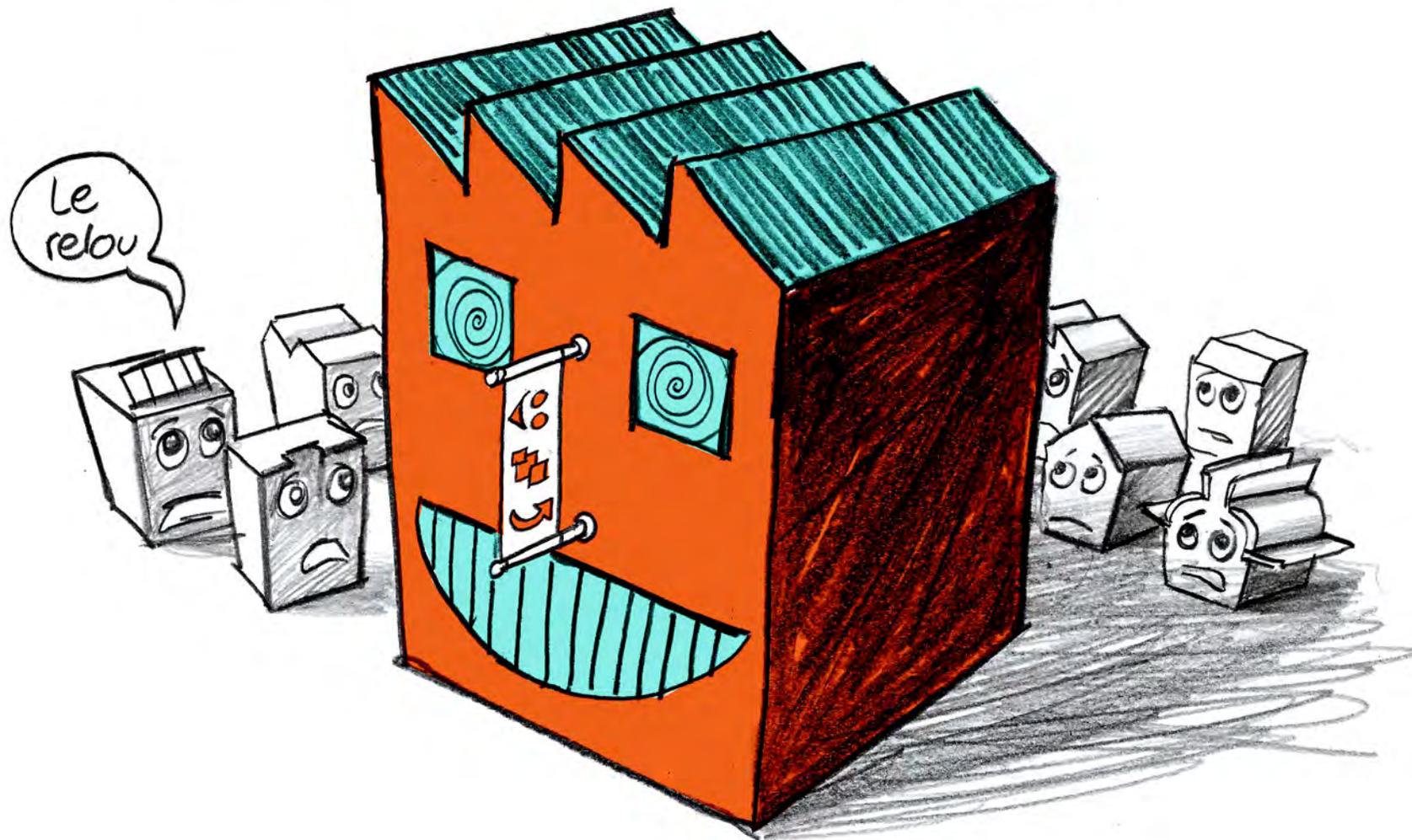
Initialement, les subventions publiques ont logiquement été attribuées selon des critères géographiques: à chaque tiers - lieu son financement



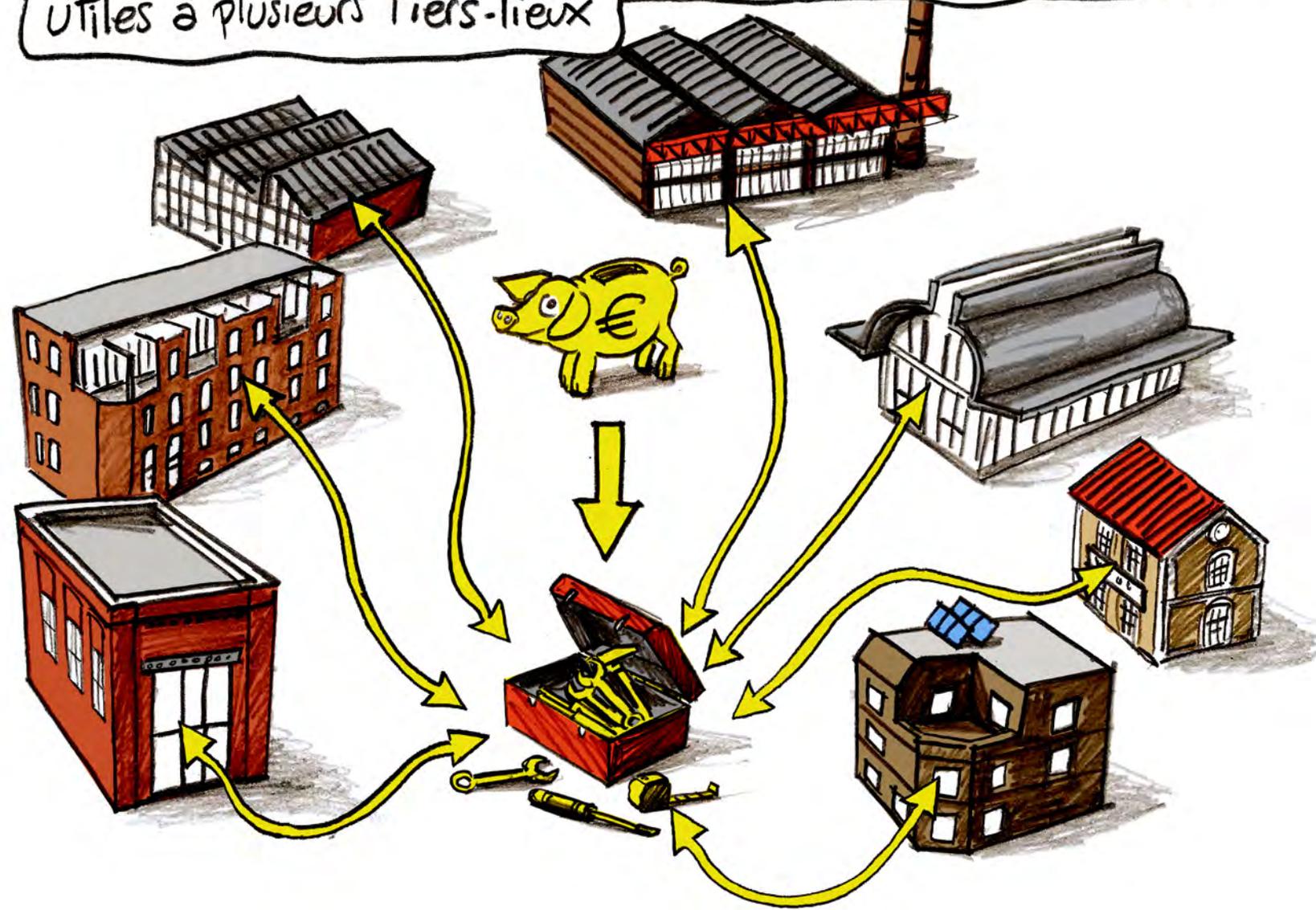


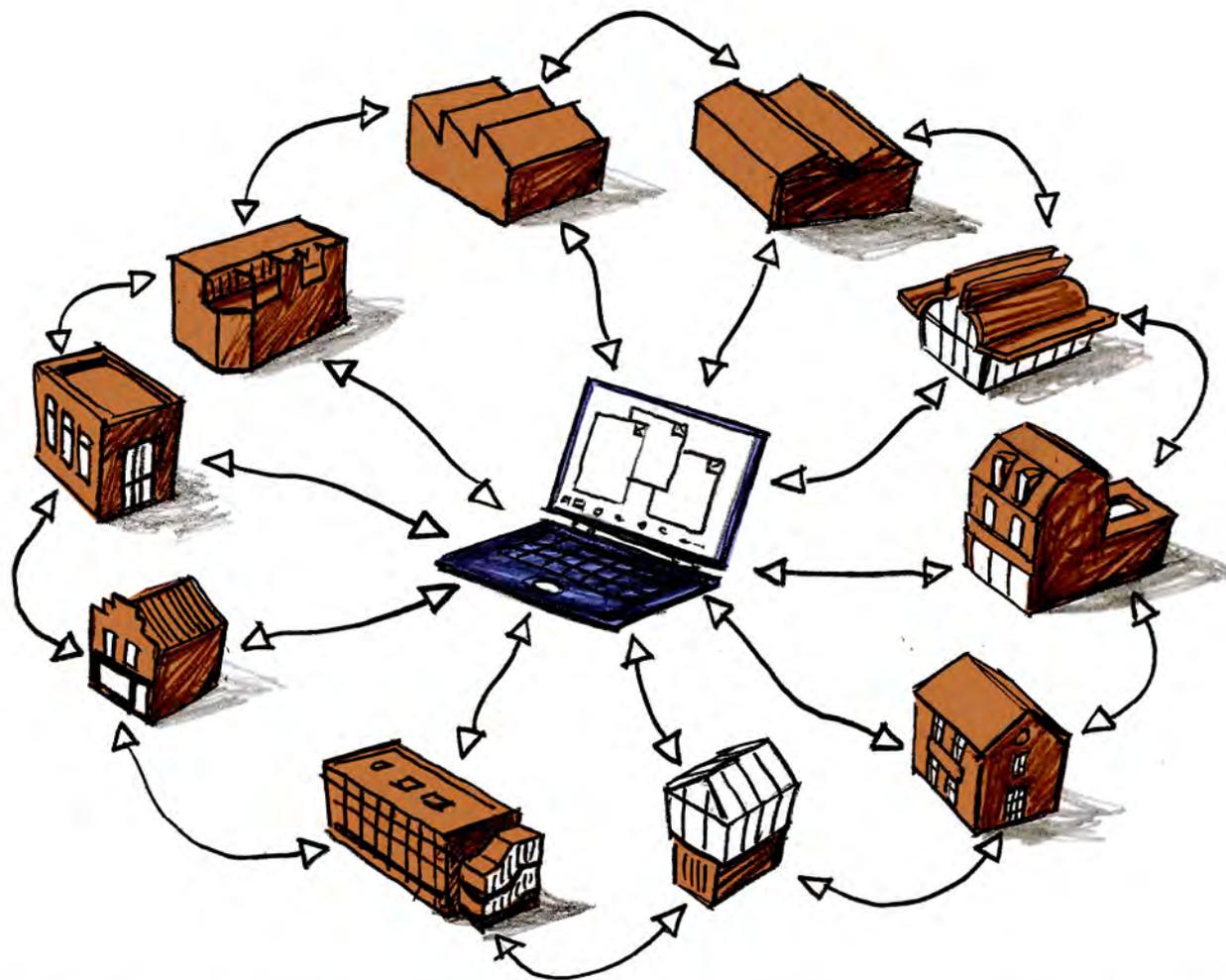
Bien que louable, cette logique a tendance à recréer les conditions d'une économie du chacun pour soi.

Voire à favoriser l'émergence de Supers Tiers-lieux
quelque peu éloignés de l'idée de départ...



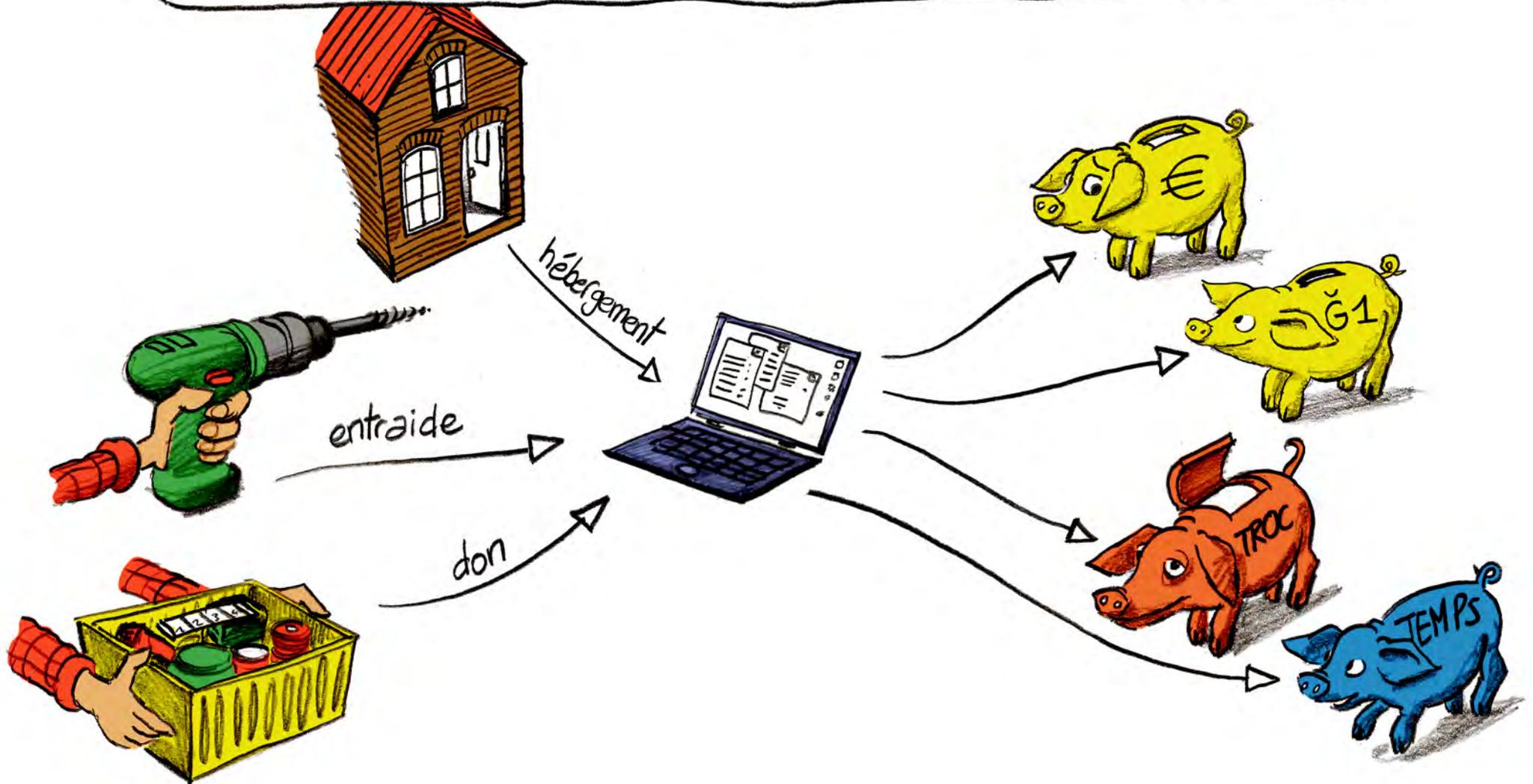
il serait plus judicieux d'orienter certains financements vers des ressources communes, comme par exemple des logiciels libres utiles à plusieurs tiers-lieux

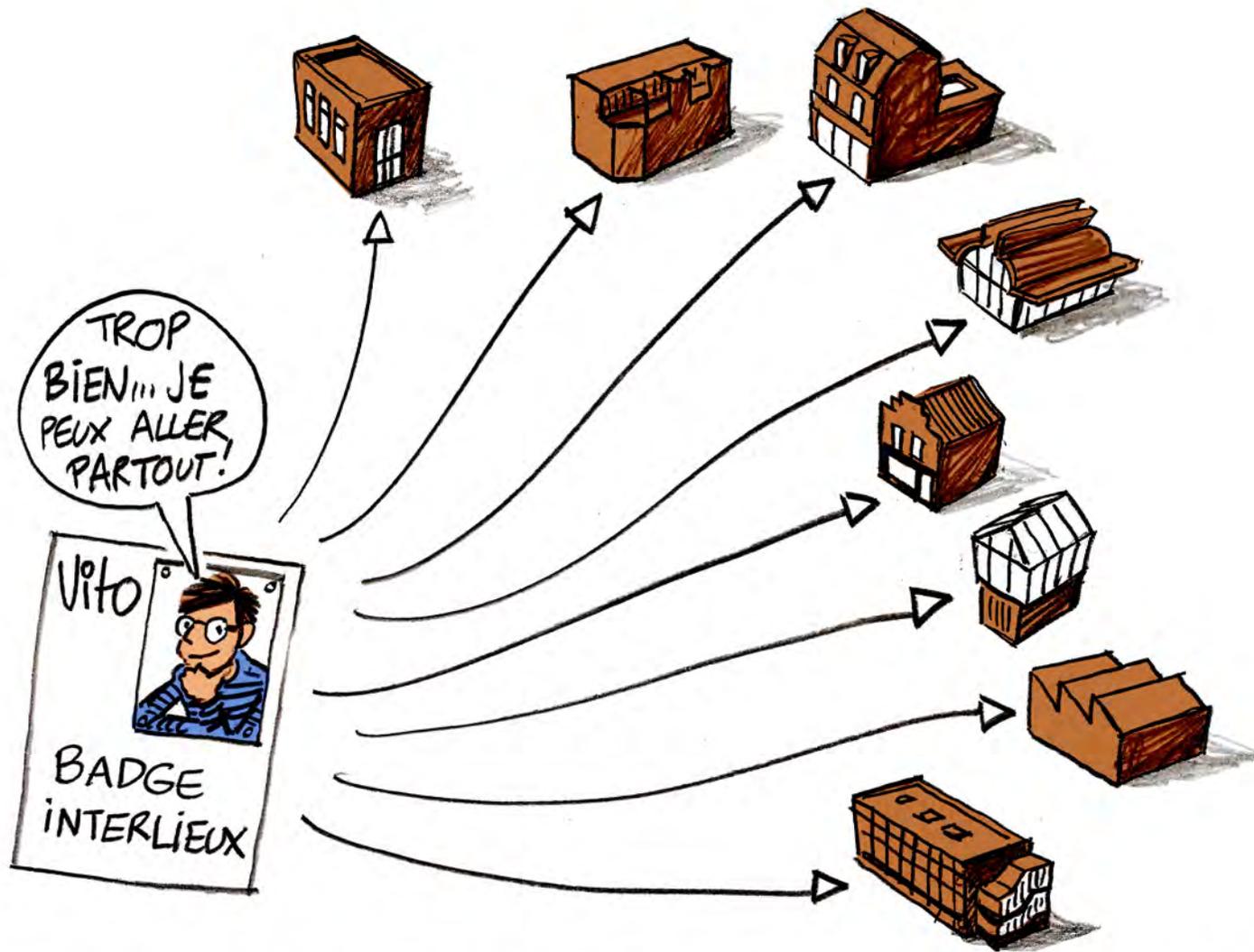




On peut d'ores et déjà évoquer plusieurs exemples concrets, tel que le logiciel DOKOS, particulièrement adapté à la comptabilité, la gestion et l'administration des tiers-lieux

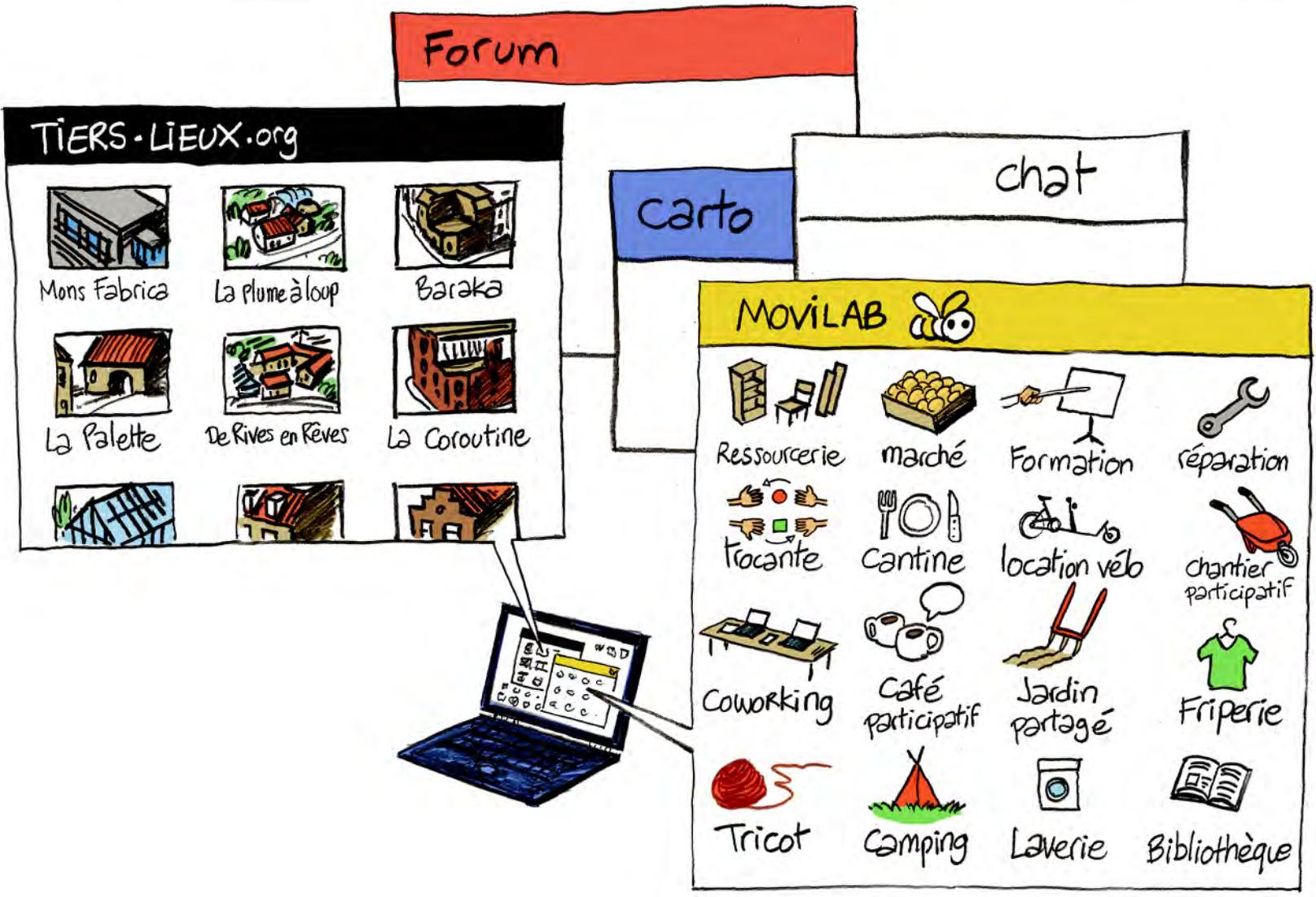
Le logiciel LOOT, quant à lui, est conçu pour donner de la valeur à ce qui n'est pas encore pris en compte dans l'économie conventionnelle, comme l'entraide, le partage de savoirs ou d'outils, la contribution...



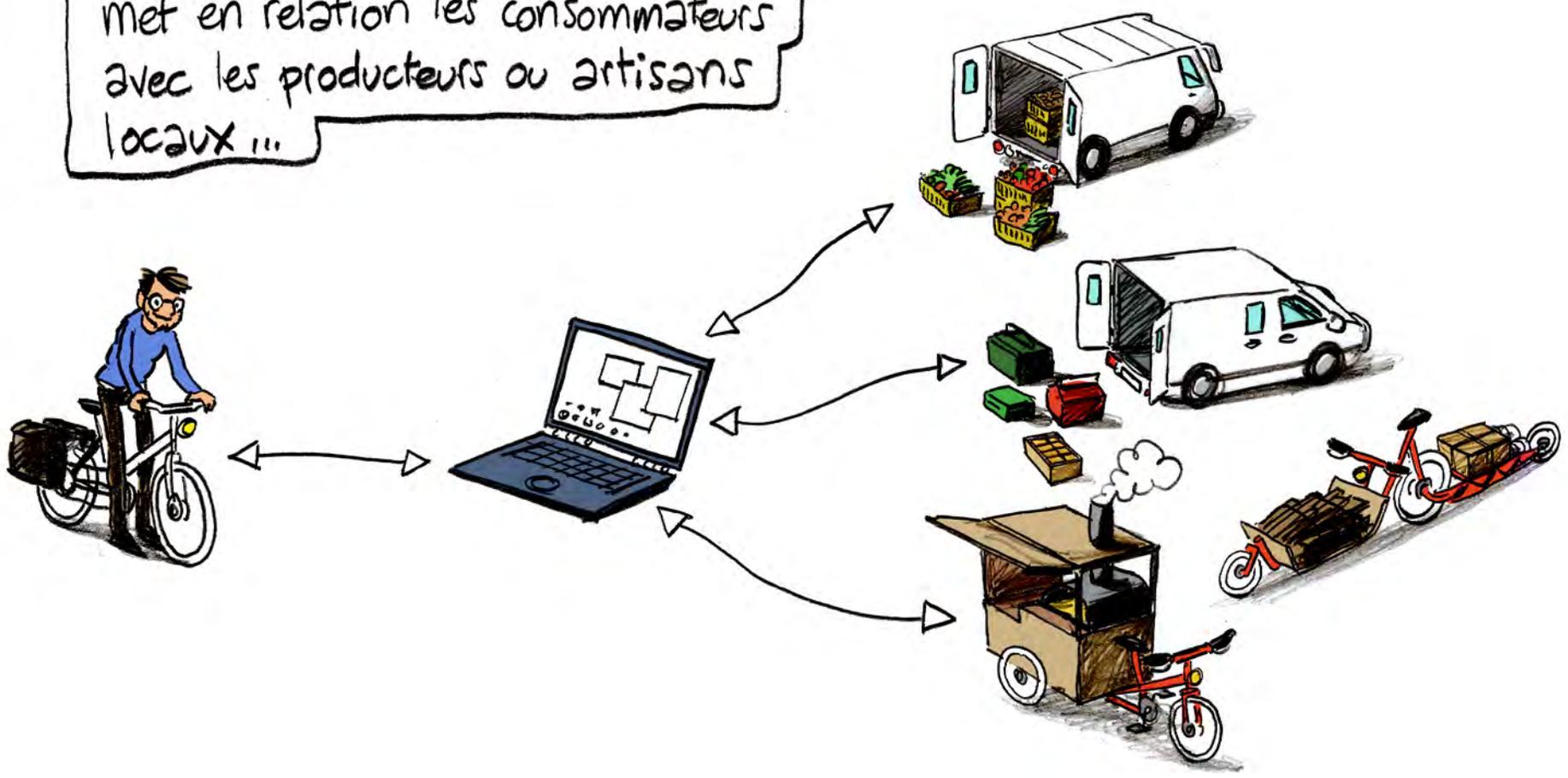


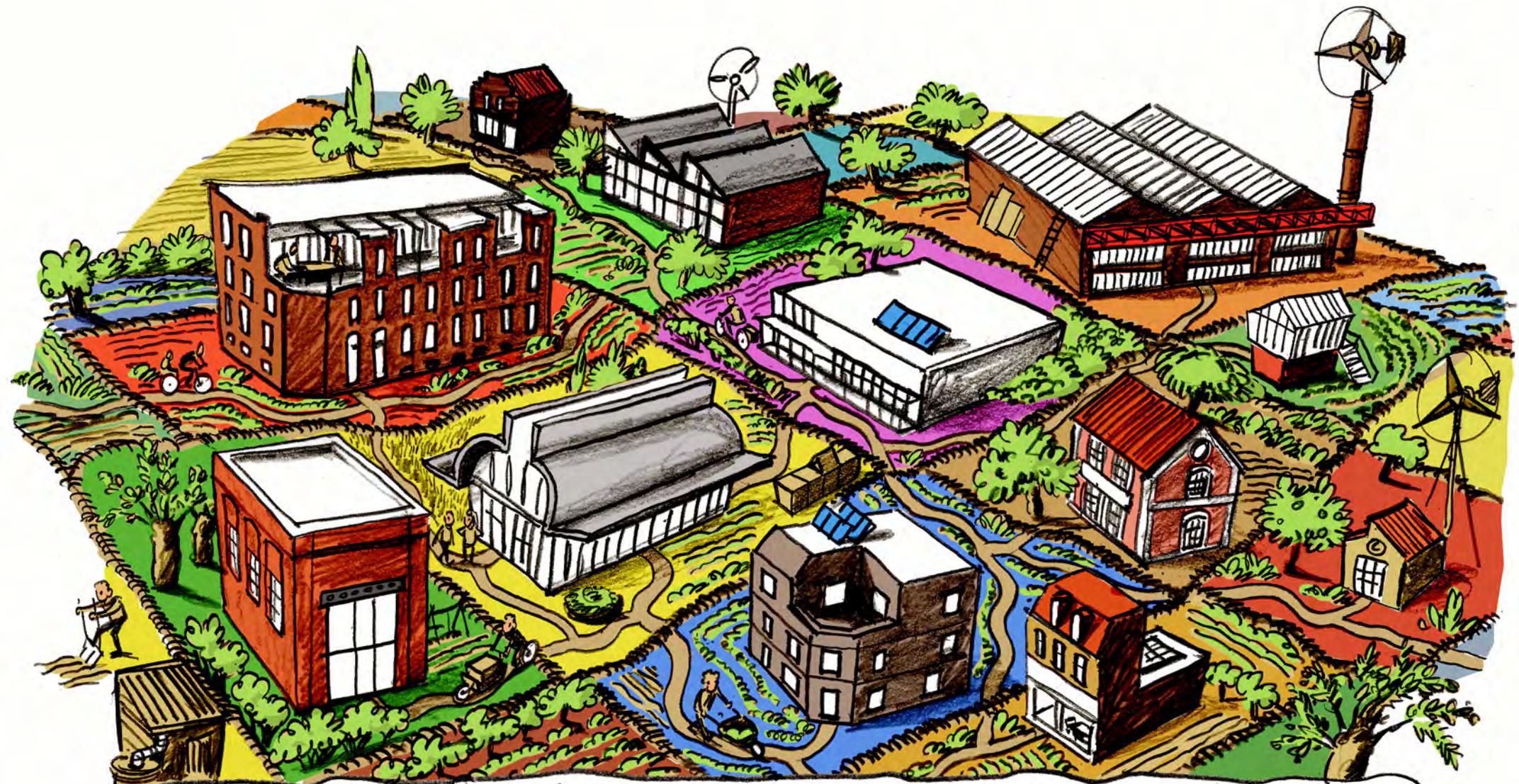
On peut aussi citer le badge INTERLIEUX qui permet de fréquenter différents tiers-lieux avec un même abonnement

Ou encore Movilab, une sorte de WIKIPEDIA des Tiers-Lieux



Enfin, COOPcircuits est un logiciel qui met en relation les consommateurs avec les producteurs ou artisans locaux ...





Mises bout à bout, ces initiatives vont dans le sens d'une économie adaptée au territoire et moins dépendante des aléas de la mondialisation.

Textes et illustrations: VifO
Décembre 2023



Ce document vous donne envie d'échanger avec nous ?
Ecrivez nous : approcheressources@framagroupes.org